

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 —
Dans les faits divers . . . . .	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RESERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . .	18 fr. » c. Posté, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . . .	10 — — 13 —
Trois mois, — . . . . .	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.	
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.	
9 — 02 — Omnibus-Mixte.	
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.	
4 — 13 — Express.	
7 — 22 — Omnibus-Mixte.	

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.	
8 — 20 — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — Express.	
12 — 38 — Omnibus-Mixte.	
4 — 44 — soir, Omnibus.	
10 — 30 — Poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## Chronique Politique.

### LES RÉVÉLATIONS DU Times.

Le prétendu traité révélé par le Times a eu les honneurs d'une interpellation dans les deux Chambres du Parlement anglais.

A la Chambre des communes, c'est M. Disraeli qui a sollicité les explications du cabinet sur le caractère de ce document apocryphe.

M. Gladstone a fait une réponse de laquelle il résulte, comme on le verra, que les ministres anglais, sous le coup de la première impression, ont attaché beaucoup trop d'importance à une pièce qui ne pouvait en avoir aucune. L'honorable chef du cabinet britannique s'est exprimé en ces termes :

« Nous avons lu comme tout le monde le document auquel fait allusion le très-honorable gentleman, et du contenu duquel il n'a pas le moins du monde exagéré la gravité dans les observations qu'il a présentées à la Chambre.

« Ce document est de nature à provoquer l'attention et même l'étonnement, et je ne puis donner aucun renseignement, ni au très-honorable gentleman, ni à la Chambre elle-même, par rapport à la manière dont il a été livré à la publicité par le Times. Quelque incroyable que puisse sembler la chose, elle paraît néanmoins avoir quelque consistance.

« Quant au contenu actuel du document, il n'est point dans les limites de mon devoir d'énoncer un avis à cet égard ; mais j'oserai dire à la Chambre que nous considérons la publication de ce soi-disant projet de traité entre la

France et la Prusse comme devant, en raison des questions qui y sont soulevées, appeler immédiatement, de l'action spontanée des deux gouvernements intéressés, toutes les déclarations qui peuvent être nécessaires pour la pleine élucidation de l'affaire.

« Nous ne sommes point en possession de ces déclarations, mais nous ne doutons nullement qu'elles ne soient livrées à la publicité au premier jour. C'est là une affaire grave, et par conséquent, bien que je ne sois pas libre de la traiter et que personne ne puisse la discuter d'une manière profitable dans la phase actuelle, je pense que nous devons toucher au moment où la surprise que d'honorables gentlemen peuvent avoir éprouvée ce matin sera dissipée d'une manière effective par les renseignements complets.

« Dès lors qu'il en est ainsi, je pense que ce qu'il y a de plus conforme à mon devoir, c'est de me renfermer pour le présent dans ces courtes observations en admettant pleinement que du jour où les explications dont j'attends l'énonciation auront été données, le très-honorable gentleman ou les autres membres de cette Chambre seront parfaitement en droit d'adresser à cet égard au gouvernement de Sa Majesté toutes les questions qu'ils pourront trouver convenables. »

Les déclarations demandées par M. Gladstone ne se sont pas fait attendre du côté de la France. Voici la note que publie le Journal officiel :

« Le Times a publié un prétendu traité entre la France et la Prusse, ayant pour objet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg

et de la Belgique, à la condition que la France ne s'opposerait pas à l'union des Etats du Sud de l'Allemagne avec la Confédération du Nord.

« Après le traité de Prague, plusieurs pourparlers ont eu lieu en effet à Berlin, entre M. de Bismark et l'ambassade de France, au sujet d'un projet d'alliance. Quelques-unes des idées contenues dans le document inséré par le Times ont été soulevées ; mais le gouvernement français n'a jamais eu connaissance d'un projet formulé par écrit, et quant aux propositions dont on avait pu parler dans ces entretiens, l'Empereur Napoléon les avait rejetées.

« Il n'échappera à personne dans quel intérêt et dans quel but on cherche aujourd'hui à tromper l'opinion publique en Angleterre. »

Il n'est point surprenant que le Times dont toute la tactique, en ce moment, consiste à rendre la France responsable de la guerre, ait accueilli comme authentique un document fabriqué par quelque élève de M. de Bismark, et destiné à inquiéter l'Angleterre sur les projets du gouvernement impérial.

Malheureusement pour lui, le Times se heurte, non-seulement aux démentis officiels, mais encore aux souvenirs les plus vivants de tous ceux qui ont suivi les événements de la politique générale dans ces dernières années.

Ce n'est un mystère pour personne que la première attaque contre l'indépendance et l'autonomie de la Belgique est partie de Berlin.

Dès avant Sadowa, M. de Bismark, pour acheter la complicité de la France dans les

bouleversements qu'il méditait en Allemagne, avait prononcé ces mots, si souvent rappelés et devenus historiques : PRENEZ LA BELGIQUE, CE NID DE DÉMOCRATES !

PRENEZ ! voilà bien une parole prussienne.

M. de Bismark, convoitant des pays qui ne lui appartenaient pas, offrait en compensation des pays qui ne lui appartenaient pas davantage. Il ne se demandait point en vertu de quel loi il disposait ainsi du bien d'autrui, et si le vœu des populations sanctionnerait ces partages de territoire. Ce sont des scrupules qu'ignore l'audacieux ministre de S. M. Guillaume I<sup>er</sup>.

La France, avant Sadowa, repoussa ses suggestions ; elle ne les écouta pas davantage après.

De telle sorte que la morale de l'incident provoqué par les prétendues indiscrétions du Times, peut se résumer ainsi :

Oui, l'indépendance de la Belgique a été en cause ; mais c'est à Berlin, dans les conseils du roi Guillaume, désireux d'obtenir à ce prix — cela, en effet, ne lui coûtait guère — l'acquiescement de la France aux remaniements territoriaux qu'il avait en vue.

Oui, il y a eu des projets de traité entre la France et la Prusse ; mais ils ont été élaborés à Berlin, et la France ne s'est occupée des propositions prussiennes que pour les rejeter.

En voulant servir la Prusse, le Times la découvre, ou plutôt il la montre ce qu'elle est.

La Correspondance du Nord-Est publie les dépêches suivantes :

Bruxelles, 25 juillet. — Le projet de traité

### PROUILLÉTON.

2

## LE MASQUE DE CIRE.

(Suite.)

Nous avons exprimé l'opinion de Germaine Marcel sur Mlle Gauthier, opinion qui engendrait souvent chicane avec Marcel, — et pour cause ; Mlle Gauthier, de son côté, ne pouvait sentir Germaine et avait même plusieurs fois adroitement détourné Blanche de la secourir, — mais sans résultat.

L'ennemi instinctif le plus acharné de la demoiselle de compagnie était le notaire Bernard. Il lui disait durement son fait et cherchait à la démasquer aux yeux du colonel.

— C'est une intrigante... méfiez-vous-en ? murmurait-il.

— Allons, voyons, Bernard, vous en voulez à cette pauvre demoiselle !... Que vous a-t-elle fait ? repartait en souriant M. d'Albens.

— A moi, rien...

— Eh bien ! alors, pourquoi la détestez-vous ?

— Demandez aux troupeaux pourquoi ils haïssent les loups !

Généralement la conversation en restait là, car le notaire Bernard ne tenait pas à faire mourir de chagrin — ou de contrariété — le vieux colonel.

Au après-midi, Mlle Gauthier entra dans le salon, au moment où M. Bernard quittait M. d'Albens.

En sortant, l'homme de loi lui lança un regard fauve, — ce qui fit rire le colonel.

— Quelle est donc la cause de votre hilarité ? lui demanda la demoiselle de compagnie.

Le colonel, riant toujours, eut la naïveté de lui rapporter les paroles de M. Bernard.

Pour toute défense, Mlle Gauthier pleura quelques minutes en silence. Le colonel qui l'émotion gagnait, voulut connaître la cause de ce chagrin, et la rusée, après avoir laissé cette émotion arriver à son comble, s'écria en sanglotant :

— Ah ! monsieur, si je n'ai plus votre confiance, renvoyez moi !... Vous êtes mon bienfaiteur, chassez-moi !... je suis trop malheureuse !... O mon Dieu ! vous êtes témoin, cependant, du dévouement qui existe dans mon cœur...

Et l'hypocrite s'agenouilla en levant les mains au ciel.

— Mais non, mais non ! fit vivement M. d'Albens ; laissez dire les bavards, mademoiselle ; quant à moi, je vous estime, et personne au monde n'aura le pouvoir

de vous faire sortir de chez moi !...

La demoiselle de compagnie se précipita sur les mains du vieillard, et les baisa avec respect.

Cette scène avait bouleversé le colonel ; il fut pris d'une violente quinte de toux. Mlle Gauthier, dissimulant la joie du triomphe qu'elle venait d'obtenir, se releva aussitôt.

— Voyez un peu, colonel, dans quel état vous mettez les méchants ! s'écria-t-elle d'un ton patelin. Vous êtes tout pâle ; tenez, prenez bien vite ceci !...

Et elle lui présenta une pipe bourrée de feuilles de belladone et de stramoine, suivant l'ordonnance du médecin. Cette fumigation calma la toux du vieillard, qui remercia Mlle Gauthier par un affable sourire.

Quelques instants après, le colonel ayant retrouvé le calme, on frappa à la porte, et le jeune docteur Maxime Leroy, étant entré, serra la main du colonel et lui demanda un entretien particulier.

Le ton ému qui accompagnait cette sollicitation fit pâlir Mlle Gauthier. On eût dit qu'elle devinait instinctivement sur quel sujet allait rouler l'entretien.

Néanmoins, n'attendant pas qu'on la priât de se retirer, elle fit un violent effort sur elle-même, salua profondément et s'éloigna.

Après le préambule d'usage, Maxime, tout en balbutiant, avoua enfin quel était le mobile qui le dirigeait.

Il sollicita, comme le plus grand bonheur qui pût lui advenir, la main de Mlle Blanche d'Albens.

— Ah ! sapristi, s'écria le colonel pendant que Maxime, la tête baissée, attendait son arrêt en silence ; savez-vous, monsieur le docteur, que je pourrais me fâcher !... Cette demande-là n'est point régularisée dans les formes, etc... etc...

— Je suis orphelin, colonel, répondit Maxime les larmes aux yeux ; sans cela j'eusse prié ma mère d'accomplir cette délicate mission. Et puis... il m'a semblé qu'il était plus courageux de m'exposer personnellement à un refus, que d'apprendre ce refus de la bouche d'un indifférent.

— Bravo ! voilà la franchise que j'aime. Eh bien ! mon cher Maxime, je vous répondrai sur le même ton. Je sais depuis longtemps que vous êtes un honnête homme, et que ma petite-fille ne vous est pas indifférente ; je sais aussi que je deviens bien vieux et qu'il faut un époux à ma petite-fille ; donc, vous ne me déplaitez pas, et si vous plaisez à Blanche, à qui je parlerai... c'est une affaire arrangée.

Maxime sauta au cou du colonel.

Au même instant un cri retentit au dehors. Maxime se précipita, ouvrit la porte et regarda.

— C'est étrange, se dit-il en ne voyant personne, je croyais avoir reconnu la voix de Mlle Gauthier !

entre la France et la Prusse, publié par le *Times*, est une mystification.

Ce prétendu document a été communiqué au *Times* par M. de Bismark.

C'est une manœuvre prussienne imaginée pour exciter l'opinion publique en Angleterre contre la France.

Le gouvernement prussien ne négligera rien pour entraîner l'Angleterre dans le conflit en éveillant chez elle des craintes pour l'indépendance de la Belgique.

Les stipulations contenues dans le projet de traité publié par le *Times* ont été, à plusieurs reprises proposées à la France par M. de Bismark lui-même, et toujours rejetées.

Vienne, 26 juillet. — Personne ne prend ici au sérieux le prétendu traité entre la France et la Prusse que publie le *Times*. Cette pièce est unanimement considérée comme une invention prussienne.

Dans nos sphères officielles, on se familiarise de plus en plus avec l'idée que, si les Etats de l'Allemagne du Sud commettaient quelque nouvelle infraction au traité de Prague, le moment d'agir serait venu pour l'Autriche.

On annonce de Berlin que le gouvernement songe à fortifier cette capitale. Dans ce but, le Jardin zoologique (Thiergarten) et une partie des faubourgs doivent être rasés.

Des troubles ont eu lieu à Koseigny, dans le grand-duché de Posen, à la suite de l'appel des réserves.

Les communications avec Berlin sont interrompues.

Frontière belge, 27 juillet, soir.

On mande de Berlin :  
La *Gazette de la Croix*, faisant allusion au document publié par le *Times*, demande si l'Angleterre continuera encore d'ouvrir ses fabriques d'armes à la France et de laisser nolisier ses navires pour en faire des bâtiments de transport français.

La *Gazette* ajoute :  
« Nous espérons que l'Angleterre ouvrira maintenant les yeux à la lumière, et qu'elle verra clair dans cette tactique de la France qui consiste à ne point classer les houilles anglaises parmi les articles de contrebande de guerre. L'Allemagne attend de l'Angleterre qu'elle fera son devoir. Sans les charbons de Newcastle, la flotte française ne saurait tenir dans la Baltique. »

Toutes les correspondances d'outre-Rhin sont d'accord sur ce point qu'il n'y a plus de commerce, plus d'industrie, plus d'argent, presque plus de vie et que si cet état de choses se prolonge quelques semaines, la Prusse se trouvera dans un indescriptible malaise.

Il se confirme que, dans toute l'Allemagne du Sud, la landwehr répond très-mollement à l'appel qui lui est fait et que sur beaucoup de points on a dû employer la violence.

Les turcos et les mitrailleuses exercent surtout l'imagination des Allemands.

Voici, d'un autre côté, quelques détails que fournit une lettre adressée de Berlin au *Journal de Genève* :

« Les grands coups se feront probablement attendre encore une douzaine de jours. Il y a déjà tout le long du Rhin une quantité de troupes allemandes, suffisante pour mettre les forteresses qui défendent ce fleuve à l'abri d'un coup de main, mais le gros des armées est encore en voie de concentration et de formation; avant tout mouvement, il faut que les milliers de soldats en congé soient rentrés dans les corps et que les réserves soient, elles aussi, formées, armées et pourvues du nécessaire. Il est possible que les Français, plus avancés dans leurs armements, puissent prendre l'initiative et remporter d'abord quelques avantages : on ne met pas ici cette possibilité hors de compte. Mais on espère bien aussi en prendre, revanche et bonne revanche plus tard. »

On annonce, dit le *Mémorial de la Meurthe*, que, réfléchissant aux conséquences graves que peut avoir pour la Prusse la guerre avec la France, le roi Guillaume se montre très-effectif d'avoir agi avec tant de précipitation. Tandis que la nation française est dans l'enthousiasme, le découragement et de mécontentement régnent dans les provinces prussiennes, surtout parmi les familles des hommes de landwehr.

On prévoit que, quelle que soit l'issue de la guerre, elle sera de longue durée, si la Prusse ne cède pas, et que, par conséquent, à côté d'une immense perte d'hommes, les finances de l'Etat et les fortunes particulières seront fortement ébranlées. La cessation des affaires, les souffrances de l'industrie et du commerce commencent à répandre la misère parmi les populations déjà soumises aux rudes épreuves d'une mauvaise année.

Pour sortir de cette impasse, il serait question de l'abdication du roi Guillaume. La carrière politique de M. de Bismark serait finie alors, car il est détesté du prince royal.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, 27 juillet, soir.  
On mande de Berlin :  
Sur le pont, près de Reinheim, une petite escarmouche a eu lieu entre l'infanterie française et un corps composé de lanciers et de pontonniers prussiens et de chasseurs bavares. Les Français ont été repoussés en laissant un mort. Les Prussiens ont eu deux blessés.

Une reconnaissance a été faite près de Haguenau, le 26, par quatre officiers badois et quatre dragons. Le but de la reconnaissance a été atteint. Le détachement a été dispersé par les hussards français.

Vienne, 27 juillet, 11 h. soir.

Malgré l'effet pénible qu'ont produit les révélations du *Times* et de la *Correspondance de Berlin*, l'opinion publique, en opposition avec la plupart des journaux de Vienne, reste défavorable à la Prusse.

Plusieurs journaux surtout, organes de l'armée, parlent hautement contre la neutralité de l'Autriche.

#### DÉPART DE L'EMPEREUR.

Jeudi matin, dès neuf heures, les ministres étaient à Saint-Cloud, pour prendre congé de l'Empereur.

Après une courte conférence, où l'on s'est occupé rapidement de quelques derniers détails d'affaires, les adieux et les vœux de succès ont été échangés, l'Impératrice a longuement embrassé son fils, qui va faire l'apprentissage de la vie dans ce qu'elle a de plus rude; puis l'Empereur et son fils sont montés dans le wagon impérial, venu pour les recevoir jusqu'à la gare particulière du parc réservé.

Une vive émotion planait sur cette scène, où se trouvaient à la fois en jeu les sentiments les plus intimes de la famille et les plus graves pensées pour l'avenir de la France.

Le wagon impérial, parti de Saint-Cloud à dix heures précises, a gagné le chemin de fer de Ceinture, qu'il a suivi jusqu'à son point de rencontre avec la ligne de l'Est.

Là étaient réunis divers hauts fonctionnaires et les directeurs de la Compagnie.

L'Empereur a félicité ces derniers du concours aussi intelligent que dévoué qu'ils ont prêté au gouvernement depuis quinze jours pour transporter l'armée à la frontière.

Sa Majesté a pris ensuite affectueusement congé des personnes présentes qui ne devaient pas l'accompagner; puis le convoi est parti à toute vapeur, emportant le chef de l'Etat et son fils vers cette frontière du Rhin, où va encore une fois s'engager la douloureuse et toujours terrible partie de la guerre.

Contrairement aux assertions qui lui ont tour-à-tour attribué divers commandements, le prince Napoléon accompagne l'Empereur au quartier-général de l'armée du Rhin, dont il suivra avec lui toutes les opérations.

Les personnes qui suivent l'Empereur en campagne, sont :

Les généraux de Bévillé, de la Moskowa, Castelnau, de Waubert de Genlis, Reille, Favé, Pajol, Canu, aides-de-camp du souverain.

Le général Courson de la Villeneuve, adjudant-général du Palais.

Les capitaines Hepp, d'Hendecourt, Dreyse, de Morcourt, de Trécesson, officiers d'ordonnance.

Le vicomte Lepic, maréchal-des-logis du palais.

Le colonel de Tascher La Pagerie, maréchal-des-logis.

Le comte Davillers de Saint-Jean-d'Angély, premier écuyer.

MM. Raimbeaux, Suarez d'Aulan et de Massa, écuyers.

Les docteurs Conneau, Corvisart, Larrey. M. Franceschi Piétri, secrétaire particulier, et le vicomte Pierre Daru, courrier de cabinet.

La suite du Prince Impérial se compose des :

Commandant Larrey, capitaine Clary, aides-de-camp ;

MM. Bachon et d'Aure, écuyers.

Dès son arrivée au quartier-général l'Empereur adressera à l'armée une proclamation qui sera probablement le signal de la marche en avant.

Le général d'Autemarre d'Ervillé, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine, a reçu de l'Empereur la lettre suivante :

« Palais de Saint-Cloud, le 26 juillet 1870.

« Mon cher général,

« Je vous prie d'exprimer de ma part à la garde nationale de Paris combien je compte sur son patriotisme et son dévouement.

« Au moment de partir pour l'armée, je tiens à lui témoigner la confiance que j'ai en elle pour maintenir l'ordre dans Paris et pour veiller à la sûreté de l'Impératrice.

« Il faut aujourd'hui que chacun, dans la mesure de ses forces, veuille au salut de la patrie.

« Croyez, mon cher général, à mes sentiments d'amitié. NAPOLÉON. »

On lit dans le *Journal officiel* :

Un bureau de renseignements, destiné à fournir à la presse des nouvelles du théâtre de la guerre, est établi au ministère de l'intérieur.

Pour que les divers journaux de Paris puissent profiter de ces communications, il suffira que chacun d'eux accrédite auprès du ministère un de ses rédacteurs.

Ce bureau de publicité, ouvert de huit heures du matin à minuit, donnera communication de toutes les nouvelles officielles, au fur et à mesure qu'elles arriveront.

Plusieurs journaux politiques ont réclamé contre la publication de nouvelles de guerre faite, contrairement à la loi, par les journaux dits littéraires qui sont exempts du timbre.

Le gouvernement ne peut avoir dans cette question qu'une pensée : celle de faire exécuter la loi et de protéger tous les intérêts. Il se voit donc obligé de rappeler aux journaux exempts du timbre que toute nouvelle de la guerre, officielle ou non officielle, étant par essence du domaine de la politique, ils ne pourront être autorisés à en publier aucune, qu'à la condition de s'être préalablement soumis à la formalité du timbre.

### III.

Le lendemain, dans l'après-midi, M. d'Albens, étendu sur un canapé de son salon, lisait les journaux lorsque Blanche arriva en sautillant.

— Bonjour, grand-père, fit-elle en l'embrassant.

A sa vue, le front du colonel se rembrunit.

— D'où venez-vous donc, mademoiselle ? lui demanda-t-il d'un ton sévère.

— Grand-papa, je vous en prie, ne me regardez pas ainsi, ou je croirai vous avoir déplu.

— Il me semble vous avoir dit maintes fois qu'une jeune fille qui se respecte ne doit jamais sortir seule, et depuis ce matin...

— Tenez, grand-papa, je vais tout vous raconter.

Mlle Gauthier, qui était assise près de la cheminée paraissait attentive à feuilleter un album.

Depuis la veille, Mlle Gauthier avait joué un rôle indigne. Interrogée par le colonel sur ce qu'elle pensait d'un mariage entre Blanche et Maxime Leroy, la demoiselle de compagnie avait d'abord répondu qu'on ne pourrait choisir un futur plus convenable. Puis, à l'aide de l'ascendant moral qu'elle exerçait sur l'esprit de M. d'Albens, elle avait détruit l'édifice du jeune docteur, et enfin, elle avait mis un tel doute dans l'âme du colonel,

que ce dernier avait résolu d'attendre avant de parler à sa petite-fille de l'union projetée.

— Figurez-vous, grand-papa, commença Blanche avec toute sa candeur naïve, que ce matin, après déjeuner, j'étais allée voir Germaine, — vous savez bien, la femme de Marcel, qui a eu les fièvres... — Au moment de rentrer, j'aperçus en dehors de la grille un petit enfant blond, mais bien malpropre, et qui paraissait avoir fait, il marchait pieds nus et semblait beaucoup souffrir. J'ouvris la grille et je m'approchai de lui, puis je le questionnai et lui donnai les quelques pièces d'argent que je possédais. Il pleurait de joie, le petit bonhomme !... Je dis petit bonhomme, car il pouvait avoir au moins sept ou huit ans...

Mlle Gauthier observait furtivement.

— Il s'appelait Charles, grand-papa, comme vous ! C'est ce qui m'intéressa davantage à lui. Il m'avait fait une peinture telle de la misère de ses parents que je voulus me rendre compte par moi-même de la vérité. Je le suivis. Hélas ! l'enfant n'avait dit que trop vrai ! Tout au bout de La Charmée, sur la route de Châlons, j'entrai dans une chaumière en ruines, et là, un bien triste tableau s'offrit à mes yeux... Une femme, pâle et hâve, allaitait un enfant. Autour d'elle, il y en avait d'autres, maigres et malades. Cette femme m'apprit que son mari était journalier et gagnait à peine trente sous

par jour pour nourrir toute une famille. Si vous aviez vu la joie de cette pauvre mère, quand le petit Charles lui remit l'argent qu'il tenait de moi ! Oh ! j'en suis sûre, vous auriez voulu être à ma place !

— Mon enfant, ce que tu as fait est bien fait ! dit M. d'Albens ému.

— Quand je suis partie, on m'accablait de remerciements, le petit Charles surtout. — Oh ! le garnement ! il se pendait à mon bras, il criait et m'embrassait.

— Vous serez donc toujours aussi bonne, mademoiselle ! dit Mlle Gauthier, dont la figure était rêveuse.

— Bonne ?... Oh ! certainement ; la charité fait trop de plaisir à ceux qui donnent !

— Et à ceux qui reçoivent, acheva en souriant le colonel, qui s'étendait sur son canapé et commençait à ressentir les effets de sa dose quotidienne de belladone.

— En revenant, je rencontrai M. Bernard et je le questionnai. Il m'apprit qu'il y avait, aux environs de La Charmée, beaucoup de misères secrètes, et que la charité était impuissante à les secourir toutes. Alors, il me vint une idée... Il me semble que si les parents n'avaient pas tant à s'occuper de leurs enfants, ils pourraient mieux gagner leur existence. Si l'on fondait un asile pour recevoir ces enfants ?... Grand-père, voulez-vous me prêter la somme nécessaire pour fonder un asile ?

— Je... ne puis... ma fille, répondit le colonel à moitié endormi.

— Y pensez-vous ? Blanche, fit Mlle Gauthier ; demander une si grosse somme à M. d'Albens ! lui qui fait déjà tant de sacrifices pour la commune !

— D'ailleurs, termina le vieillard, Blanche est émancipée ; elle peut... disposer du bien... de son père et de sa mère...

Puis, comme M. d'Albens s'était endormi tout-à-fait, la demoiselle de compagnie emmena Blanche dans sa chambre, en s'éloignant doucement.

Depuis quelque temps, le colonel souffrait beaucoup de son asthme ; le docteur avait recommandé, dans les crises, l'emploi modéré de la stramoine et de la belladone, — mais Mlle Gauthier avait cru convenable d'exagérer les doses.

Nous avons vu que l'indigne femme dominait complètement Blanche, — avec intention, du reste ; — nous savons aussi qu'elle lui avait prêté diverses sommes d'argent sans les lui réclamer, et toujours pour cause.

Mais elle apprit un jour que la petite-fille du colonel pouvait disposer de ses biens, et elle alla trouver, à Châlons, un homme d'affaires, sorte de paysan déclassé, dont elle devina l'instinct de duperie, instinct qui l'avait, en effet, placé à la tête d'un cabinet d'affaires relativement considérable.

— Le Journal officiel publie les deux notes suivantes :

« On nous prévient qu'on a fait courir, de l'autre côté du Rhin, le bruit que l'Empereur aurait donné l'ordre que les prisonniers de guerre seraient traités avec la dernière rigueur et mis en dehors du droit des gens. Cette nouvelle est d'autant plus absurde, que l'Empereur, au contraire, a recommandé de traiter les prisonniers avec la plus grande humanité. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

POUR L'ARMÉE,

au bureau de L'ECHO SAUMUROIS.

MM.

Victor Delavau.....	400 f.
Henri Delavau.....	100 »
Les ouvriers et ouvrières de la mai- Mayaud (2 <sup>e</sup> versement).....	11 60
C. Trouillard, président du tribunal de commerce.....	300 »
Thoreau, Ernest, négociant.....	50 »
Félix Nau-Maupassant.....	50 »
Adrien Leroy.....	5 »
Les membres de la société Poisson.	100 »
Le concierge de la société Poisson.	1 »
M <sup>lle</sup> Tessié-Boutet.....	5 »
Le personnel du télégraphe.....	18 05

M. le chef de station télégraphique a accompagné la souscription du personnel de la station de Saumur, de la lettre suivante :

« Saumur, le 28 juillet 1870.

» Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous adresser, comme secours aux blessés, une somme de 18 f. 05 c., montant d'une souscription faite au bureau télégraphique de Saumur.

« Tous les agents, sans exception; ont tenu à y prendre part en faisant l'abandon d'une journée de solde.

» Recevez, etc. Le chef de station,  
» DECLAUDE. »

La commune de Brain a aussi sa manifestation nationale. Le conseil municipal a voté 150 fr. pour la souscription en faveur de l'armée. Puis, les élèves de l'école communale de garçons, à l'exemple d'un assez grand nombre d'établissements d'instruction, ont demandé que la valeur des prix qui leur étaient destinés reçût la même affectation.

### Souscription patriotique pour les blessés de l'armée.

Versement de la commune de St-Hilaire-St-Florent, au bureau de M. Vétault, percepteur :  
MM. Poitou, Antoine, négociant, 25 fr.;  
Morlet, négociant, 10 fr.; Rousteaux, Alfred,

10 fr.; Vinot, buraliste, 5 fr.; Poitou-Bernard, 10 fr.; Guérin-Maignand, 2 fr.; Alliaume, 2 fr.; Louis Rebeilleau, 50 c.; Corbineau, Louis, fils, 2 fr.; Fouquet père, 5 fr.; Auguste Hardouin, 5 fr.; René Cassius, 5 fr.; Louis Morin, cordier, 5 fr.; André Guintz, 5 fr.; Breton, Alexis, 1 fr.; Charles Jagot, 5 fr.; Dehau, 2 fr.; Gratien, Frédéric, négociant, 10 fr.; Marie Perré (M<sup>lle</sup>), 1 fr.; Foulon, 2 fr.; Foulon (M<sup>me</sup>), 2 fr.; Manette Méridon (M<sup>lle</sup>), 1 fr.; Rogereau, boulanger, 5 fr.; Bernard, Philippe, 5 fr.; Messenger, René, 50 c.; Messenger, Joseph, 1 fr.; Paré, jardinier, 5 fr.; Riobé, débitant, 1 fr.; Louis Piller, 2 fr.; René Piller, 1 fr.; Jamain (M<sup>me</sup>), 1 fr.; A. Crochain, 1 fr.; Ladubay (M<sup>me</sup>), 2 fr.; Péralo, négociant, 10 fr.; Georges Melcher, 3 fr.; Revêche, Louis, 2 fr.; Rémy, Auguste, 2 fr.; Bloudeau, de Saumur, 2 fr.; Corbineau, Eugène, 2 fr.; Job, 50 c.; Alfred Rousteaux (M<sup>me</sup>), 5 fr.; Soyer, 5 fr.; Victor Brard, 50 c.; Bougreau, 1 fr.; Julien Laigle fils, 2 fr. 50 c.; Marie Teysier (M<sup>lle</sup>), 2 fr.; Francet, 45 c.; Fresneau, 1 fr. 50 c.; Harrault, 10 fr.; Goguin, 1 fr.; Julien Laigle père, 2 fr. 50 c.; Brazille, Simon, 1 fr.; Louis Corbineau père, 5 fr.; Brunetière, curé de St-Florent, 5 fr.; Chapin, Louis, 1 fr.; Bretonneau, 1 fr.; Hamon (M<sup>me</sup>), 10 fr.; Corbineau, Jacques fils, 5 fr.; Beauvais, François, 5 fr.; Sicard, 1 fr.; Monneau, 1 fr.; veuve Derouin (M<sup>me</sup>), 2 fr.; Chalopin-Verneau, Jean, 1 fr. 50 c.; Verneau, Nicolas-Remy, 1 fr.; Beauvais, Urbain-Alexis, 2 fr.; Audinau-Robin, Etienne, 5 fr.; Depin, Pierre, 5 fr.; Jean Durandea, 1 fr.; Jean Papot, 50 c.; Beauvais, Florent, 2 fr.; Béziau, aumônier du couvent de Ste-Anne, 5 fr.; les Religieuses de Ste-Anne (M<sup>mes</sup>), 10 fr.; les Religieuses du Bon-Pasteur, 5 fr.; Jouffriou, 3 fr.; Besnard, Pierre, 1 fr.; Audineau, Charles, père, 5 fr.; Champion, François, 5 fr.; Jean-Félix, 3 fr.; Perrochon, 1 fr. 50 c.; Soyer-Perrochon, 1 fr. 50 c.; Jumeau, 1 fr.; Beauvais-Audineau, 2 fr. 50 c.; Tombereau, 2 fr.; veuve Mollay (M<sup>me</sup>), 50 c.; veuve Vivien (M<sup>me</sup>), 50 c.; Salmon, limonadier à Saumur, 2 fr.; Gigault, Louis, 50 c.; Tempier, 6 fr.; Beauvais-Tempier, Pierre, 1 fr.; veuve Beauvais (M<sup>me</sup>), 1 fr.; Plantain-Beauvais, Auguste, 1 fr.; Chantebau, Jean, 1 fr.; veuve Fouquetteau (M<sup>me</sup>), 10 fr.; Haudouin, Jean-Baptiste, 50 c.; Biémont, Jean, 50 c.; Michel Audouin, 50 c.; Robin, René, 5 fr.; Simon Efray, 1 fr.; veuve Perrine Meignan (M<sup>me</sup>), 20 c.; Jean Bazille, 1 fr.; Jacques Laigle-Audineau, 2 fr.; Sanzay, Louis, 1 fr. 50 c.; Arnoux, François, 1 fr.; Brunel, Pierre, de l'Aeu, 15 fr.; veuve Gigault (M<sup>me</sup>), 50.; Joseph Soyer, 10 c.; Gasteaud, 2 fr.; Louis Ackerman, 100 fr.; Gauthier et Aubert, employés, maison Ackerman, 5 fr. chacun; Casonova, officier d'administration, 3 fr.;

Minotte père, 1 fr.; Millerand, Joseph, 1 fr.; Vaillant, 5 fr. — Total : 463 fr. 25 c.

M. Louvet, ministre de l'agriculture et du commerce, vient d'adresser la lettre suivante à M. Delacour-Ouvrard, organisateur de la boucherie par actions.

« Paris, 28 juillet 1870.

» Monsieur,

« Je donne mon complet assentiment au projet de boucherie par actions que vous avez conçu pour notre ville de Saumur. Je vous prie de m'inscrire comme sociétaire pour une somme de 500 fr.

» Recevez, Monsieur, etc. LOUVET. »

Les jeunes gens de la classe de 1870 sont appelés à se faire inscrire à la mairie pour préparer la liste des conscrits et arrêter les opérations du tirage au sort.

### ARRIVÉE DE M<sup>gr</sup> FREPPEL A ANGERS.

M<sup>gr</sup> Freppel a pris possession de son siège épiscopal, mercredi. La population d'Angers l'a reçu avec une sympathie visible, et de tous les points du diocèse, le clergé angevin est accouru pour faire cortège à l'entrée de notre nouvel évêque, si impatiemment désiré, depuis que l'on a su quel prêtre éminent nous était destiné.

Arrivé à la cathédrale, Monseigneur a été introduit par le doyen du chapitre, M. l'abbé Chesnel, qui lui a adressé une allocution. Sa Grandeur a répondu quelques mots, qui ne sont point arrivés jusqu'à nous.

Monseigneur est monté en chaire, et, dominant la fatigue visible d'une si longue cérémonie après un plus long voyage, il a tenu, pendant près d'une heure, son auditoire religieusement attentif.

Il a dit d'abord la joie qu'il éprouvait à se trouver enfin au milieu du peuple désormais confié à sa garde, et sur le sol où doit s'exercer son apostolat. Choisi, par une faveur unique de la Providence, sur le seuil même d'un Concile général, il lui a été donné de voir et d'entendre de grandes choses. Retenu à Rome par ce grand devoir de servir de témoin de la foi catholique, il a suivi du cœur et de la pensée les fêtes et les pieuses cérémonies de son cher diocèse. Mais maintenant le voici venu; il sera heureux de se dévouer tout entier pour la conduite et le salut des âmes qui lui sont confiées. Il est tout prêt à partager, avec tous, leurs joies ou leurs douleurs.

Mais, dans les circonstances actuelles, son auditoire attend de lui d'autres paroles.

Il vient de Rome, il vient du Concile, où de tous les points de l'univers les évêques sont accourus sur l'invitation du chef de l'Eglise. Il a vu cette magnifique assemblée; il a participé à ses travaux, qui ont été élaborés avec soin,

discutés avec la plus entière liberté, résolus avec la plus complète maturité.

Déjà, deux constitutions dogmatiques ont été proclamées solennellement par le Concile, et dès ce moment elles deviennent la règle de la foi pour tous les fidèles. Monseigneur se propose de les expliquer prochainement dans une suite d'instructions pastorales. Notamment, en ce qui concerne la définition de l'infailibilité doctrinale du Souverain Pontife parlant *ex cathedra*, il démontrera que cette vérité, ciment divin de tout l'édifice de l'Eglise, est expressément contenue dans les Ecritures, clairement manifestée par tous les témoignages de la tradition, et qu'il est absolument impossible que le chef suprême d'une Eglise infailible ne soit pas lui-même infailible.

Mais, ajoute Monseigneur, en attendant cette démonstration, j'ai le devoir et je remplis la mission qui m'est confiée de déclarer, dès aujourd'hui, l'authenticité certaine des deux constitutions dogmatiques déjà proclamées par le concile du Vatican. Elles sont donc obligatoires dans le diocèse d'Angers. Monseigneur de doute pas, d'ailleurs, — et par nous-même nous pouvons corroborer cette confiance — que dans le diocèse d'Angers, les décisions du Concile ne trouveront que des cœurs dociles et des consciences loyalement et sincèrement soumises.

Si Monseigneur avait pu lire dans l'âme de ses auditeurs catholiques, il aurait vu qu'en effet, la parole souveraine du Concile et du Pape était déjà depuis longtemps acceptée, comme elle doit l'être, avec respect et soumission.

En terminant cette vive improvisation, Monseigneur a parlé de nos champs désolés par la sécheresse et de nos familles attristées par les douleurs de la guerre. « Dieu donne et Dieu retire, comme il lui plaît. Bénissons-le toujours. Nous prions pour le succès de nos armes; car nulle cause n'est plus juste que celle de la France et de l'Empereur. »

L'imposante cérémonie a fini, après ce discours, par la bénédiction solennelle donnée par Monseigneur au nom de Notre Saint-Père le Pape.

Introduit ensuite à l'Evêché par les marguilliers de Saint-Maurice, Sa Grandeur y a trouvé le maire et les adjoints qui venaient lui présenter leurs hommages.

(Union de l'Ouest.)

Circulaire de Monseigneur l'Evêque d'Angers, ordonnant des prières pour le succès de l'armée française.

Le premier acte de M<sup>gr</sup> Freppel, en prenant possession du siège épiscopal d'Angers, a été d'ordonner des prières pour le succès des armées françaises.

Voici la circulaire qu'il adresse à son clergé :

« Angers, le 25 juillet 1870.

» Monsieur le curé,

« La guerre vient d'éclater entre la France et la Prusse. A ces heures solennelles dans la vie d'une nation, c'est le devoir de tout chrétien d'élever les mains vers le ciel pour implorer la protection divine en faveur de la patrie.

« Assurément rien n'est plus affligeant pour les disciples de l'Evangile que de voir ces haines de peuples faits pour s'entr'aimer. On frémit à la pensée de ses destructions d'hommes rendues plus faciles encore par les progrès de la science et de l'industrie modernes. Oui, c'est le cœur navré de douleur qu'on songe à ces braves jeunes gens, la fleur et l'orgueil de nos campagnes, dont le trépas prématuré va porter le deuil et la désolation au sein de leurs familles. Mais il est de terribles nécessités auxquelles il faut savoir se résoudre; et le recours à la force devient un droit, là où la raison et la justice n'ont pu se faire écouter. Autant la morale chrétienne réprouve toute guerre injuste, autant la conscience publique justifie-t-elle une nation qui vole aux armes pour défendre son honneur et ses intérêts menacés. Or, si jamais provocation insensée a mis un peuple en cas de légitime défense, c'est bien

— Il y a assez longtemps que je souffre, se disait-elle; chacun a son tour, sur la terre!

Donc, après une conversation échangée avec l'homme d'affaires, nommé Callu, la demoiselle de compagnie put prêter à Blanche toutes les sommes dont elle avait besoin, et les reçus, bien hypothéqués, passèrent entre les mains de l'associé de Mlle Gauthier.

M. d'Albens et M. Bernard n'avaient jamais rien su de ce manège, car Mlle Gauthier avait fait promettre le secret à Blanche, trop heureuse, — ignorante qu'elle était des lois, — de trouver de quoi satisfaire ses goûts de charité.

Bref, des deux cent mille francs en biens fonds que lui avait laissés son père, Blanche ne possédait plus qu'une propriété de vingt mille francs qui ne fût pas hypothéquée.

Tous les reçus de la jeune fille étaient faits au nom de Mlle Gauthier, qui, de son côté, avait signé des bons à M. Callu. Sans détailler le tripotage, nous constatons son résultat.

Quand la demoiselle de compagnie fut seule avec Blanche dans sa chambre, elle ramena, par un adroit détour de langage, la conversation sur M. d'Albens et sur les craintes qu'elle avait pour sa santé.

— Mon grand-père est donc bien mal? demanda Blanche, avec un accent de tristesse indéfinissable.

— Hélas! nous devons à chaque instant craindre pour ses jours!... Mais, tenez, je vais être franche avec vous... Vous ne désirez point, n'est-ce pas, la mort de M. d'Albens?

— Moi! oh! grand Dieu! quelle pensée!

— Eh bien, cependant, vous contribuerez à son trépas, si...

— Achevez! achevez!...

La rusée demoiselle de compagnie apprit à Blanche, avec des précautions machiavéliques, que Maxime Leroy l'avait demandée en mariage, et que la crainte de se séparer de son enfant minait la santé de M. d'Albens.

Elle eut enfin tant d'hypocrisie, en faisant ressortir le devoir des enfants envers leur famille, que Blanche, pâle et agitée, s'écria :

— Quel que soit mon amour pour M. Maxime, si grand-père m'en parle, eh bien! je refuserai... Je ne veux pas la mort du colonel!

— Oh! chère enfant! s'écria Mlle Gauthier, en la serrant dans ses bras, il n'y a que vous pour avoir de si belles inspirations!...

Puis, détournant peu à peu la conversation, elle la ramena au point de départ, c'est-à-dire à la question de fondation d'un asile?

— Mais, hasarda Blanche, n'y aurait-il donc pas

moyen de fonder cet utile établissement sans... contrarier mon grand-père, puisqu'il ne peut me faire cette avance?

La figure de Mlle Gauthier s'illumina.

— Eh! eh! fit-elle vivement, avec la crainte d'avoir été comprise, je ne sais si l'homme généreux qui m'a prêté tant de fois pour vous...

— Oh! il faut essayer du moins!

Mlle Gauthier tira de son secrétaire une feuille de papier timbré, remplit la feuille et voulut en lire le contenu; mais Blanche trop heureuse d'obtenir un asile à La Charmée, signa sans lire, et remit le papier à la demoiselle de compagnie.

— Enfin! murmura Mlle Gauthier.

Blanche ne s'était pas aperçue qu'elle avait signé un reçu de vingt mille francs.

— Après-demain, vous aurez la somme, fit l'indigne comédienne.

— Et dans trois jours, elle sera entre les mains de M. le maire de La Charmée, ajouta Blanche.

Puis, la charmante enfant s'enfuit dans sa chambre, afin de pleurer à son aise le sacrifice qu'elle faisait de son amour pour Maxime.

(La suite au prochain numéro.)

celle à laquelle l'Empereur vient de répondre au milieu des applaudissements du pays.

« Une puissance, née de l'apostasie, enrichie des dépouilles sanglantes de la Pologne, de l'Allemagne, de l'Autriche et du Danemark, en est arrivée, de spoliations en spoliations, à constituer au cœur de l'Europe une menace permanente pour le repos et l'indépendance des peuples. Un jour, profitant de nos malheurs publics, elle a poussé au-delà du Rhin les convoitises d'une ambition qui ne connaît pas de bornes. Plus tard, un accident heureux lui a permis d'effacer avec la pointe de son épée et de confisquer à son profit l'autonomie des Etats secondaires de l'Allemagne. Et la voilà qui, aujourd'hui, dépassant la sphère légitime de son influence et de sa domination, étend jusqu'au trône de Ferdinand le catholique et de Charles-Quint les visées d'un orgueil surexcité par le succès. De telles audaces ne révoltent pas moins notre foi qu'elles n'indignent notre patriotisme. Car la Prusse prépondérante en Europe, ce serait le saint empire romain retourné contre la France et contre l'Eglise. Dieu ne le permettra pas : nous avons pour garants de sa protection la justice de notre cause et les vœux de toutes les nations catholiques. La France, qui ne menace la liberté d'aucun peuple, ne ceint aujourd'hui l'épée de Tolbiac et de Bouvines que pour refouler dans leurs limites naturelles ceux qui essaient d'en sortir par la ruse et par la violence.

« C'est pourquoi, nous inspirant tous ensemble de notre amour pour la patrie, nous

invoquerons avec confiance Celui qui tient dans ses mains le sort des nations. Nous le prions d'adoucir les horreurs de la guerre, d'inspirer l'esprit le sacrifice à tous ceux qu'elle atteint dans leurs intérêts ou dans leurs affections les plus chères, et de verser au sein des familles les consolations qui soutiennent le courage des fils et retrempe le cœur des mères. Et comme la paix est le plus grand bien des peuples, nous supplierons le Seigneur d'en hâter le retour en ramenant bientôt autour de nous l'Empereur à la tête de son armée victorieuse et prêt à user des avantages de la guerre avec autant de générosité qu'il aura déployé de sagesse et d'énergie pour en assurer le succès.

« † ÉMILE,  
évêque d'Angers. »

Pour chronique locale : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

### PROCLAMATION

DE L'EMPEREUR A L'ARMÉE.

« Soldats,

« Je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

« Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe, mais d'autres qui valent autant qu'elle, n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

« La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses ; mais

rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

« Quel que soit le chemin que nous prenions hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

« La France entière vous suit de ses vœux ardents et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

« Soldats, que chacun fasse son devoir, et le Dieu des armées sera avec nous !

« Au quartier impérial de Metz, le 28 juillet 1870.

» NAPOLEON. »

Le Journal officiel dément le bruit relatif au cours forcé des billets de banque.

Quant aux événements de guerre, silence absolu du Journal officiel.

L'impatience patriotique du public ne tardera point, sans doute, à être satisfaite.

Un violent incendie a éclaté au Havre, le 28 juillet, au matin. On évalue les dégâts à deux millions.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

—Aucune maladie ne résiste à la douce *Revalesscière* Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni

frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — La *Revalesscière* chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (439)

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Echo Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Etude de M<sup>e</sup> SANZAY, notaire à Brézé  
successeur de M<sup>e</sup> DABURON.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA PROPRIÉTÉ**  
**DU PETIT-PALTEAU**

Située commune d'Epieds (Maine-et-Loire) et par extension sur celle de Saix (Vienne).

Appartenant à M. de Béchillon.

Cette propriété comprend : bâtiments d'habitation et d'exploitation, 10 hectares 64 ares 78 centiares de terres labourables, 53 ares de prés et 53 ares de bois taillis.

Elle sera prochainement traversée par la route directe, aujourd'hui en construction, de Saumur à Loudun. Les terres sont propres à la culture des prairies artificielles.

On accordera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M<sup>e</sup> SANZAY, notaire. (482)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

5.000 francs à donner à rente viagère à 8 pour 100. (319)

**A CÉDER**  
**MAGASIN DE MERCERIE, BROSSERIE**  
**ET JOUETS D'ENFANTS,**  
A Saumur, rue Saint-Jean, n° 48.

Pour traiter, s'adresser à M. Ch. BLANCHET.

Bail à la volonté de l'acquéreur. Toutes facilités du propriétaire, M<sup>lre</sup> Olivier de Laleu. (316)

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**CITRONADE ET ORANGEADE ALGÉRIENNES**  
B. s. g. d. g.

La CITRONADE s'emploie pour tous les usages domestiques au lieu de citron et pour la limonade ; flacon équivalent à 50 citrons, 1 fr. 50, chez les épiciers.

Dépôt et vente en détail, chez M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans. (308)

**A LOUER**  
Pour la St-Jean 1871,

**L'HOTEL DES VOYAGEURS**  
BIEN ACHALANDÉ,  
Situé à Saumur, rue d'Orléans.

Vaste cour, grandes écuries, remises, hangars, magasins, etc.

Cet hôtel offre, en outre, les servitudes désirables pour toute espèce d'industries.

S'adresser à M. ROCHAT. (261)

**A VENDRE**  
UN CABRIOLET à 4 roues, presque neuf.  
S'adresser au bureau du Journal.

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.  
S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE un Courtier, pour une compagnie d'assurance contre l'incendie à prime fixe. Fortes remises.  
S'adresser au bureau du journal.

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867  
Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-coisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

**HISTOIRES**  
DU  
**VIEUX TEMPS**

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,  
Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,  
Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

**LA POUPÉE MODÈLE**

Journal des Petites Filles

(7<sup>e</sup> ANNÉE).

LA POUPÉE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte — contenant des petits Contes moraux, — Conseils aux Petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, Joujoux, Petit Théâtre, Musique, etc.

Paris, 6 fr. — Départements, 7 fr. 50.

La collection entière des six premières années forme quatre beaux volumes in-8°. (Chaque année coûte le même prix que l'abonnement).

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 15 novembre.

A PARIS, 1, BOULEVARD DES ITALIENS.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 28 JUILLET.			BOURSE DU 29 JUILLET.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862. . . . .	66 25	» 05	» »	66 45	» 20	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	470	» »	» »	» »	» »	» »
Ville de Paris 1869. . . . .	320	» 3 75	» »	318 75	» »	1 25
Banque de France. . . . .	2810	» 10	» »	2800	» »	10 »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1125	» 10	» »	1125	» »	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit industriel. . . . .	625	» 10	» »	625	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	156 25	» »	2 50	156 25	» »	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	682 50	12 50	» »	682 50	» »	» »
Orléans (estampillé). . . . .	935	12 50	» »	922 50	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1065	» 20	» »	1057 50	» »	7 50
Est. . . . .	565	» »	5 »	555	» »	10 »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	950	» 5	» »	945	» »	5 »
Midi. . . . .	625	» 10	» »	625	» »	» »
Ouest. . . . .	600	» 5	» »	600	» »	» »
Charentes. . . . .	482 50	2 50	» »	480	» »	2 50
Vendée. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1522 50	7 50	» »	1525	» 2 50	» »
Canal de Suez. . . . .	243 75	13 75	» »	237 50	» »	6 25
Transatlantiques. . . . .	185	» 5	» »	180	» »	5 »
Câble transatlantique. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Compagnie immobilière. . . . .	83	» 1 75	» »	81 25	» »	1 75
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	46 50	» 75	» »	45 85	» »	65 »
Autrichiens. . . . .	620	» 7 50	» »	620	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	342 50	» 5	» »	337 50	» »	5 »
Victor-Emmanuel. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	315	» »	» »	310	» »	5 »
Est-Hongrois. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Foncier autrichien. . . . .	845	» »	» »	870	» 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	326 25	» »	» »	324	» »	» »
Orléans. . . . .	321 25	» »	» »	315	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	317 50	» »	» »	315	» »	» »
Ouest. . . . .	318 75	» »	» »	318 75	» »	» »
Midi. . . . .	320	» »	» »	317 50	» »	» »
Est. . . . .	321 25	» »	» »	320	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.